

économiques. Nous avons modifié le système fiscal afin d'accorder un meilleur traitement aux investissements dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, aux dons de charité constitués de terres écosensibles et à l'établissement de fonds fiduciaires pour la remise en état des terres. Cependant, il reste beaucoup à faire si nous voulons assurer la durabilité à long terme. Nous continuerons à rechercher des possibilités de modifier la taxe écologique, d'utiliser des instruments économiques et d'élaborer des indicateurs économiques, comme le produit intérieur brut, qui prennent en considération les implications environnementales et sociales. Nous devons également nous assurer que les particuliers et les entreprises tiennent compte du coût de revient total — environnemental, économique et social — lorsqu'ils prennent des décisions.

RENFORCER NOTRE TISSU SOCIAL

Le principe directeur de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement est que les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable et qu'ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. Les considérations sociales dans le développement durable peuvent être interprétées en termes de capital humain et de capital social, notions qui ont été élaborées il y a quelques années à peine.

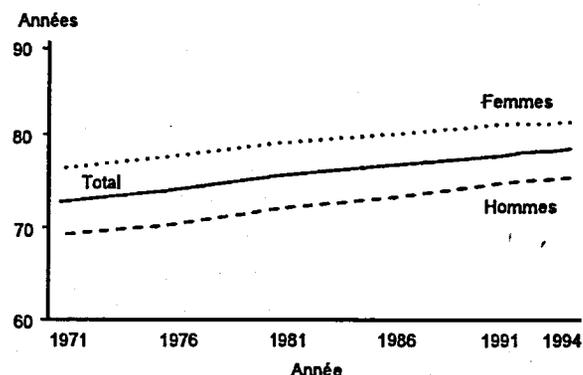
Capital humain

Les pays où la population est plus instruite, plus adaptable et en meilleure santé semblent être mieux armés pour suivre le rythme d'un monde en transition. Ils devraient être mieux équipés pour trouver des solutions novatrices au développement

durable ainsi que pour prévenir les catastrophes naturelles et pour atténuer leurs répercussions lorsqu'elles n'ont pu être évitées; par le fait-même, ils préservent mieux leur capital naturel et veillent plus efficacement à la santé et à la sécurité des citoyens.

Au Canada, les gouvernements montrent leur attachement à la santé en investissant massivement dans leurs réseaux et en adoptant des mesures de promotion et de protection de la santé. En 1996, le total des dépenses publiques et privées de santé au Canada correspondait à 9,5 % du produit intérieur brut. Les indicateurs canadiens de santé révèlent une amélioration constante. Par exemple, l'espérance de vie au Canada ne cesse d'augmenter. En outre, de moins en moins de Canadiens, particulièrement ceux de plus de 65 ans, rapportent être limités dans leurs activités quotidiennes. Le taux de mortalité infantile se chiffre à 6,2 par 1 000 naissances vivantes; il s'agit d'une baisse d'environ 75 % par rapport aux 30 dernières années. Les investissements dans le réseau canadien de soins de santé ont grandement favorisé la réduction des décès prématurés.

Espérance de vie à la naissance, Canada : 1971-1984



Source : Statistique Canada

Les Canadiens vivent plus longtemps...